

Stratégie de mobilité UNIL

Gestion du stationnement

L'urbanisation croissante de l'Ouest Lausannois et l'augmentation continue des effectifs de l'Université de Lausanne (UNIL) font de la mobilité un enjeu majeur des années à venir, que ce soit en termes de saturation des axes de communication, d'émissions de CO₂ ou d'emprise au sol des parkings notamment.

Afin de faire face à ces défis, l'UNIL a adopté une stratégie de mobilité ambitieuse en adéquation avec ses engagements en faveur d'une durabilité forte formulés dans son Plan stratégique 2012 – 2017. L'objectif final étant d'amener les usagers du campus à adapter leur mode de transport en fonction de chaque déplacement (réflexe multimodal).

Début 2014, la Direction a constitué un Comité de projet (CoPro) mobilité afin de soutenir le Dicastère Durabilité & Campus dans la définition des grands axes de la stratégie de mobilité de l'UNIL et des mesures en découlant. Suite à la présentation des réflexions menées à ce jour par le CoPro et des premiers résultats du monitoring dynamique des parkings¹, la Direction a validé, dans sa séance du 19 mai, les principes et mesures suivants :

- **Gestion raisonnée des ressources foncières** : afin de préserver la qualité du campus tout en répondant aux besoins futurs de l'enseignement et de la recherche, aucune surface supplémentaire ne sera dévolue au stationnement. Le cas échéant, certains parkings pourront être déplacés ou supprimés au profit de constructions.
- **Amélioration de la disponibilité du stationnement** : des barrières seront installées sur les grands parkings du campus d'ici septembre 2015 afin d'assurer aux ayants droit (collaborateurs et étudiants munis d'un macaron de stationnement) une bonne disponibilité de places de parc en luttant efficacement contre les usages illicites².
- **Autofinancement du stationnement** : afin de garantir la cohérence de la politique de durabilité de l'UNIL et par équité envers les usagers des autres modes de transport, les coûts du stationnement devront être entièrement couverts par les recettes encaissées. A l'heure actuelle, l'UNIL subventionne les automobilistes à hauteur d'environ CHF 400'000.- par an. Pour arriver à un bilan équilibré, les augmentations suivantes seront nécessaires :

¹ Le monitoring du stationnement grâce à l'usage de puces RFID se terminera au 30 juin et les résultats finaux seront présentés à l'automne. L'usage de puces RFID pour le stationnement ne sera pas prolongé.

² En une année, l'impact positif de l'augmentation des contrôles réalisés par le service de sécurité de l'UNIL (UNISEP) a permis de délivrer environ 25% de macarons de stationnement en plus.

	Type	Tarifs actuels	Tarifs sep. 2014	Tarifs sept. 2015
Places vertes	Année	162.-	320.-	400.-
	Semestre	81.-	160.-	200.-
Places jaunes	Année	323.-	480.-	600.-

A noter :

- qu'il a été décidé de procéder à cette augmentation en deux étapes afin de permettre aux usagers d'adapter leurs habitudes.
- que les tarifs des horodateurs et des constats d'infractions seront adaptés en conséquence.
- que le bilan des coûts et recettes du stationnement sera régulièrement évalué et que la tarification sera adaptée en fonction si besoin.
- **Flexibilisation de la tarification** : afin d'encourager un usage raisonné du stationnement, un macaron à temps partiel sera proposé dès septembre 2015. Les modalités détaillées seront précisées ultérieurement.
- **Tarification du stationnement pour le public en dehors des heures de travail** : d'ici septembre 2015, une politique de tarification du stationnement pour un usage des parkings de l'UNIL par des personnes non titulaires d'un macaron, la nuit et le week-end, sera développée en coordination avec la Ville de Lausanne et le Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois. Les recettes ainsi générées pourront servir au financement d'autres mesures de mobilité (infrastructures de mobilité douce, etc.).

Cette série de décisions pose les bases d'une politique de gestion du stationnement ambitieuse à même de répondre aux défis futurs d'accessibilité et de développement du campus. En parallèle, le renforcement des alternatives à l'usage de la voiture, tant pour les déplacements pendulaires que professionnels, permettra de soutenir le développement d'un réflexe multimodal au sein de la communauté UNIL.

DIRECTION DE
L'UNIVERSITE

Benoît Frund, vice-recteur